



**PREFET
DE MAYOTTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

SECRETARIAT GENERAL

**ARRÊTÉ N° 2021-SG-711 du 5 mai 2021
portant désignation des représentants de l'Etat à l'assemblée générale du Groupement
d'utilité publique «L'Europe à Mayotte»**

**Le Préfet de Mayotte
Délégué du Gouvernement
Chevalier de la légion d'honneur
Chevalier de l'Ordre national du Mérite**

- VU la loi n° 2011-525 du 17 mai 2011 de simplification et d'amélioration de la qualité de droit ;
- VU le décret n°2012-91 26 janvier 2012 relatif aux groupements d'intérêt public ;
- VU le décret du 10 juillet 2019 portant nomination de M. Jean-François COLOMBET, Préfet de Mayotte, délégué du Gouvernement ;
- VU le décret du 10 juin 2020 portant nomination de M. Claude VO-DINH secrétaire général de la préfecture de Mayotte
- VU le décret du 30 décembre 2020 portant nomination de Mme Maxime AHRWEILLER ADOUSSO, sous-préfète chargée de mission, sous-préfète à la relance auprès du préfet de Mayotte, délégué du Gouvernement
- VU l'arrêté du 11 décembre 2018 portant nomination du Secrétaire général pour les affaires régionales de Mayotte, M. Yves-Marie RENAUD ;
- VU l'arrêté du 30 juin 2020 portant nomination d'un directeur de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Mayotte, M. Olivier KREMER
- VU l'arrêté du 15 décembre 2020 portant nomination d'un directeur adjoint de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Mayotte, M. Jérôme JOSSERAND
- VU l'arrêté du 31 mars 2021 portant nomination de M. Patrick BONFILS sur l'emploi de directeur de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de Mayotte ;
- VU l'arrêté du 2 avril 2021 portant nomination de Mme Nafissata MOUHOUDHOIRE sur l'emploi de directeur adjoint de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de Mayotte, chargé des fonctions de « directeur régional délégué »
- VU l'arrêté n°2021-SG-678 du 23 avril 2021 du Préfet de Mayotte portant approbation de la convention constitutive du Groupement d'intérêt public « L'Europe s'engage à Mayotte » ;

Sur proposition du secrétaire général ;

ARRÊTE

Article 1 : Sont désignés comme représentants de l'Etat à l'assemblée générale du Groupement d'intérêt public « L'Europe s'engage à Mayotte » :

Titulaires	Suppléants
Jean-François COLOMBET, Préfet de Mayotte, délégué du Gouvernement (Président du GIP)	Claude VO-DINH, Secrétaire général de la préfecture de Mayotte
Maxime AHRWEILLER ADOUSSO, Sous-préfète chargée de mission, sous-préfète à la relance auprès du Préfet de Mayotte, délégué du Gouvernement	Yves-Marie RENAUD, Secrétaire général pour les affaires régionales de Mayotte
Olivier KREMER, Directeur de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Mayotte	Jérôme JOSSERAND, directeur adjoint de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Mayotte
Patrick BONFILS, Directeur de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de Mayotte	Nafissata MOUHOUDHOIRE, directrice adjointe de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de Mayotte, chargée des fonctions de « directeur régional délégué »

Article 2 : Le secrétaire général de la préfecture de Mayotte est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de Mayotte.

Article 3 : Le présent arrêté peut être déféré au Tribunal administratif de Mayotte dans un délai de deux mois à compter de sa publication.



Le préfet,
délégué du Gouvernement

Jean-François COLOMBET